

Communiqué presse

Remise des labels de la Fondation du patrimoine Cantal

Le vendredi 27 octobre 2017 à 17h30 à Saint-Flour

En présence de :

M. Serge Delrieu, Sous-Préfet pour l'arrondissement de St-Flour ; Mme Martine Guibert, Vice-Présidente du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ; Mme Aline Hugonnet, Vice-Présidente du Conseil départemental ; M. Pierre Jarlier, Président de St-Flour communauté et Maire de St-Flour

M. Jacques Aujoulat, Délégué régional Auvergne de la Fondation du patrimoine - Mme Pascale Charmes, déléguée départementale.

La commune de Saint-Flour accueille ce 27 octobre la cérémonie de remise des labels de la Fondation du patrimoine pour le département du Cantal.

Le label reconnaît la qualité d'un projet de sauvegarde du patrimoine tant par son intérêt architectural et environnemental que par les savoir-faire utilisés pour le préserver.

Lors de la cérémonie, la plaque de la Fondation du patrimoine sera remise à 22 propriétaires ayant réalisé des travaux de restauration avec l'aide de la Fondation ces deux dernières années. Les 8 collectivités et les 14 particuliers mis à l'honneur ont investi plus d'1,7 million d'euros dans la restauration de leur maison, grange, four, églises.... Ce qui correspond à la création ou au maintien de 54 emplois locaux dans le secteur du bâtiment¹.

La Fondation du patrimoine :

Organisme privé indépendant à but non lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du patrimoine a pour mission de contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des patrimoines bâti, mobilier, naturel, ferroviaire...

L'action poursuivie localement par la Fondation du patrimoine, en collaboration avec la DRAC, le Conseil régional, les Conseils départementaux, les Parcs Naturels régionaux, les collectivités locales s'inscrit au service du développement local durable, en soutenant la création d'emplois, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels.

Pour son action la Fondation du patrimoine dispose d'instruments incitatifs grâce auxquels les propriétaires privés, les associations et les collectivités peuvent bénéficier d'un soutien financier.

La commune de Saint-Flour :

Pays d'art et d'Histoire, Site Clunisien, site patrimonial remarquable... Saint-Flour bénéficie d'un patrimoine riche qu'elle veille à entretenir, préserver et valoriser. La commune mène ainsi depuis 20 ans une politique de redynamisation et de valorisation du centre-bourg au sein de laquelle la sauvegarde et l'entretien du patrimoine occupent une place essentielle. En accueillant la manifestation, Saint-Flour prouve une nouvelle fois son implication dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ainsi que dans la transmission des savoir-faire traditionnels.

¹ Selon l'INSEE, un emploi créé ou maintenu dans le secteur du bâtiment pour 33 000€ de travaux.